BULLETIN D'INSCRIPTION AUX THÉMATIQUES PRESCRIRE

Il est possible de commencer cette formation permanente en janvier, mai ou septembre de chaque année.
En retournant ce bulletin avant le 31 mai 2008, vous débuterez avec la session *Dermatologie courante* (mai-août 2008).

Abonné(e) à *Prescrire*, je m'inscris aux Thématiques Prescrire :

Mon numéro d'abonné(e) : |_|_|_|_|_|_|_| (figure sur toutes les correspondances de *Prescrire*)

Les supports de formation et les questionnaires me seront adressés à l'adresse suivante :

☐ Mlle ☐ Mme ☐ M. NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Pays : .....

J'ai bien noté que les frais annuels d'inscription correspondent à 3 sessions de 4 mois.

Le montant de mon inscription découle de la catégorie tarifaire s'appliquant à mon abonnement à *Prescrire*.

Montant des frais d'inscription (1) :

Tarif Normal : 238 €

NOUVEAU **Tarif Réduit (2) : 203 €**

NOUVEAU **Tarif Étudiants (3) : 158 €**

Environ 2 mois avant chaque date anniversaire de mon inscription, je recevrai un avis de renouvellement d'inscription. Selon le mode de règlement choisi, cet avis sera accompagné d'un avis de prélèvement ou d'une demande de règlement pour la période de 12 mois suivante.

Je règle par :

☐ **Chèque**

Veuillez trouver ci-joint un chèque libellé à l'ordre de *Prescrire*.

☐ **Carte bancaire :** ☐ american express ☐ eurocard ☐ mastercard ☐ visa

N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Signature :

Date fin de validité |_|_| 20 |_|_|

☐ **Prélèvements automatiques annuels** (France ou Belgique exclusivement)

18 € d'économie par an

Dès mon inscription initiale, je bénéficie chaque année d'une économie de 18 € (grâce aux économies de gestion résultant de ce mode de règlement) déduits directement du montant de mon inscription.

☐ Merci d'utiliser les coordonnées bancaires déjà utilisées par l'Association Mieux Prescrire dans le cadre du paiement de mon abonnement.

☐ Je n'ai pas encore fourni d'autorisation de prélèvements (ou, pour la Belgique, de domiciliation bancaire). Je demande à l'Association Mieux Prescrire d'utiliser l'autorisation de prélèvements figurant ci-dessous, que j'accompagne d'un relevé d'identité bancaire.

Pour la Belgique, des avis de domiciliation sont disponibles auprès du Service Formations Prescrire.
Tél. : (33) (0)1 49 23 72 90 ; fax : (33) (0)1 49 23 72 50 ; courriel : formations@prescrire.org

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS

À utiliser uniquement si le compte bancaire est domicilié en France

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'Association Mieux Prescrire. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je ferais mon affaire de tout différend relatif à ces prélèvements.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
398 750

TITULAIRE DU COMPTE

NOM/Prénom : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... PAYS : .....

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Association Mieux Prescrire
83 boulevard Voltaire
75558 PARIS CEDEX 11

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

|_|_|_|_|_| code banque |_|_|_|_|_| code guichet

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| numéro du compte |_|_| clé RIB

ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER

.....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

Date :..... **Signature :**

Il est impératif que cette autorisation soit intégralement complétée et accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

SIRET 34064761900014

1591_W-FTP3_08V1

(1) Tarifs TVA incluse (19,6%)

(2) Tarif appliqué aux médecins ou pharmaciens libéraux installés depuis moins de 5 ans ; pharmaciens adjoints (assistants) ; préparateurs en pharmacie ; médecins scolaires ; médecins de PMI ; médecins remplaçants ; assistants des hôpitaux ; chefs de clinique ; praticiens hospitaliers à temps partiel et praticiens adjoints contractuels ; infirmières ; sages-femmes ; retraités.

(3) Tarif appliqué aux étudiants non thésés ; internes des hôpitaux (ou faisant fonction d'internes) ; résidents ; demandeurs d'emploi ; congés parentaux d'éducation.